

Délibération du 16 Septembre 2022

délibération

N°2022-48 C

objet

Lancement d'une consultation pour le nettoyage des 3 générateurs vapeurs de l'UVETD

Monsieur François CHEMIN, Vice-Président, informe que dans le cadre du programme de maintenance pluriannuel de l'UVETD de Savoie Déchets et pour assurer le fonctionnement optimum des installations, il s'avère nécessaire de lancer un marché à procédure adaptée pour le nettoyage des 3 générateurs vapeurs (chaudières).

En effet, l'UVETD possède trois lignes d'incinération équipées chacune d'une chaudière composée de 3 parcours libres verticaux et de 5 parcours horizontaux qui fonctionnent 350 jours par an.

A chaque arrêt de ligne, un nettoyage est effectué par projection d'un abrasif ; la durée maximum de ce nettoyage est de 4 jours. Les résidus de nettoyage sont expédiés dans un centre de traitement spécialisé.

Pour la réalisation de ces prestations, il est proposé de lancer une consultation à procédure adaptée conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

Il s'agira d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par émission de bons de commandes, conclu pour une durée maximale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification, et pour un montant maximum de 214 000 € HT sur 4 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009 ;

Vu les statuts de Savoie Déchets ;

Vu la délibération n°2021-65C, du Comité Syndical du 25 juin 2021, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation à procédure adaptée pour les prestations de nettoyage des 3 générateurs vapeurs de l'UVETD.

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre à bons de commandes et tous documents y afférents.

La Présidente,
Marie BENEVISE

